

Hackathon

organisé le samedi 16 décembre 2017

CONSEILS CITOYENS

Compte rendu

Une rencontre nationale des conseils citoyens a été organisée sous la forme d'un « hackathon » le samedi 16 décembre 2017 à l'espace Diderot (Paris 12^e). Elle a réuni 150 participants, dont près d'une centaine de conseillers citoyens provenant de l'ensemble du territoire national ainsi que plusieurs partenaires institutionnels et associatifs (Conseil national des villes, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, Inter-réseaux des professionnels du développement social et urbain, VoisinMalin...).

Cette journée constitue le deuxième volet d'une **consultation nationale des conseils citoyens visant à identi-**

fier les idées, les démarches, et les méthodes pouvant contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires. À l'initiative du ministère de la Cohésion des territoires, la rencontre s'inscrit dans la continuité d'un premier temps dédié au lancement d'une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des conseillers citoyens.

Ce moment d'échanges, de travail, mais aussi de convivialité a marqué **le début de cette mobilisation nationale en faveur des quartiers** que le président de la République a appelée de ses vœux, le 14 novembre dernier, lors de son discours à Tourcoing.

1. Un événement « inédit sur le fond et sur la méthode » (discours d'ouverture)

Dans son discours d'ouverture, M. le secrétaire d'État a rappelé que cette mobilisation nationale est avant tout « *une mobilisation des acteurs* » et que, pour lutter efficacement contre les fractures auxquelles sont confrontés certains territoires, il est nécessaire que « *l'ensemble des parties prenantes - que ce soit l'État, les élus locaux, les associations et les acteurs de terrain comme les conseils citoyens - soient dans la même dynamique pour trouver les solutions de terrain qui fonctionnent réellement* ».

La nécessité d'identifier, dans un esprit partenarial, des solutions de terrain innovantes sur lesquelles s'appuyer pour concevoir les politiques publiques, est une condition pour que celles-ci soient les plus adaptées aux réalités et aux contextes des territoires.

Pour faire converger les politiques publiques vers un « pragmatisme de terrain », M. le secrétaire d'État indique vouloir « *partir des expériences des habitants et se*

demander ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas au regard de ces expériences, de pouvoir prendre en compte les spécificités de terrain, très différentes d'un territoire à l'autre, et même entre deux quartiers, ou au sein d'un même quartier ». À cet égard, la méthode de travail expérimentée lors de la journée de travail du 16 décembre vise à inscrire pleinement la conduite des politiques publiques dans une dynamique inclusive de co-construction et de mobilisation collective. Cette rencontre marque le début, selon M. le secrétaire d'État « *d'un cheminement, le commencement d'une nouvelle méthodologie de travail* ».

Enfin, M. le secrétaire d'État a précisé vouloir « *inscrire l'utilité au centre de tout ce que nous sommes en train de réaliser, que l'on arrive à co-construire avec cette notion d'utilité pour qu'à la fin, nous nous donnions les moyens de recréer une dynamique qui fait tant défaut dans certains cas* ».



RETROUVEZ-NOUS SUR
www.cget.gouv.fr



2. Les premiers enseignements de la consultation nationale

À la suite du discours d'ouverture, une restitution de la synthèse des résultats de l'enquête par questionnaire a été réalisée conjointement par le Commissariat général à l'égalité des territoires et la Fédération des centres sociaux de France.

Structurée autour de 6 thématiques (emploi, formation, éducation, culture, mobilité et parentalité), l'enquête a été transmise à l'ensemble des conseillers citoyens via la plateforme conseilscitoyens.fr. Elle a été renseignée par près de 1 100 conseillers citoyens. Les résultats issus de cette enquête ont été investis tout au long du hackathon pour alimenter la phase de travail en ateliers autour de 3 thématiques : emploi, formation et éducation. Parmi les nombreux enseignements de cette consultation, plusieurs enjeux se sont particulièrement dégagés :

→ Thématique « freins à l'emploi »

À plusieurs reprises, des enjeux d'ordre structurel ont été évoqués, tel que le manque de qualification des habitants des quartiers ou la difficulté d'accès aux emplois du bassin de recrutement. La question des freins liés à des comportements discriminatoires a aussi été signalée plusieurs fois, comme l'indique un conseiller citoyen : « *il y a une réelle discrimination au niveau du lieu où l'on réside* ». D'autres facteurs ont également été relevés, tel que le manque de réseau personnel.

→ Thématique « freins à la création d'entreprises »

La question de l'accès au prêt bancaire est ressortie en premier : « *pour créer son entreprise, il faut être en bon terme avec sa banque et à niveau égal, un habitant des quartiers a moins de chance de se voir obtenir un prêt bancaire qu'un autre* ». Le manque d'accompagnement et le déficit de lieux disponibles pour y installer son entreprise ont également été soulignés plusieurs fois.

→ Thématique « Formation professionnelle/orientation »

Les enjeux qui ont été considérés comme étant prioritaires sont notamment celui du manque de connaissance des métiers ou des débouchés ainsi que celui du manque de réseau personnel.

→ Thématique « Réussite éducative »

Le questionnaire met entre autres en perspective l'importance accordée aux questions du renforcement du corps enseignant, de la baisse des effectifs en classe ou des actions à mener en direction des parents. D'autres éléments y ont figuré de manière récurrente, tel que la question du suivi personnalisé.

→ Thématiques « Accès à la culture », « mobilité » et « parentalité »

Enfin, trois autres thématiques ont été abordées, celles-ci n'ayant pas été approfondies lors de ce premier hackathon mais seront vraisemblablement investies dans le cadre de nouvelles rencontres. Ces différents sujets sont étroitement liés les uns aux autres. Par exemple, le sujet de l'accès à la culture rejoint celui de la mobilité, comme le précise l'un des conseillers citoyens : « *Dans notre ville il existe un « pass culture » pour les jeunes mais c'est en centre-ville et pour y aller et en revenir c'est la croix et la bannière* ». Le sujet de la mobilité rejoint également celui de l'emploi, notamment à travers la question des difficultés d'obtention du permis de conduire. Enfin, la parentalité reste un enjeu majeur, à inscrire pleinement dans celui de la réussite éducative.

Au-delà de ces enseignements, les conseillers citoyens ont aussi été invités à répondre à une série de 4 questions ouvertes dont les résultats sont joints en annexe ([annexe 1](#)) : Quelles seraient les mesures à mettre en œuvre en priorité ? Quels sont les projets structurants à réaliser en priorité ? Comment faire évoluer le regard sur les quartiers ? Quel positionnement et quel rôle à donner aux conseils citoyens ?

3. Cinq projets, cinq chantiers à mener

Lors de la plénière de l'après-midi, 21 conseillers citoyens ont pris la parole pour présenter 21 projets concrets travaillés en petits groupes. Cette présentation a pris la forme très dynamique de « pitch » de 3 minutes dont l'objectif était de donner à voir l'amplitude du travail fourni par tous tout au long de la journée, mais aussi et surtout, de donner envie d'aller plus loin dans la connaissance du projet afin de mettre en place les conditions de sa mise en œuvre.

À la suite de la présentation de ces projets, M. le secrétaire d'État a souligné « *l'énergie déployée tout au long de la journée* » et précise que « *cette énergie sera mise au service de projets concrets sur le terrain* ». Pour « *se donner l'assurance que la démarche de la journée soit une démarche d'efficacité et soit suivie d'actions concrètes sur le terrain* », il a pris l'engagement de confier le suivi de l'ensemble des 21 projets présentés en plénière aux équipes de l'État local (délégués du préfet, notamment).

Pour les 5 projets qui semblaient les plus directement réalisables, M. le secrétaire d'État s'est engagé à les faire aboutir rapidement et a demandé, à ce titre, au CGET d'en étudier la faisabilité avec leurs porteurs et d'en assurer le financement. À sa demande, M. Sébastien Jallet, commissaire général délégué et directeur de la ville et de la cohésion urbaine, a nommé 5 agents du CGET pour accompagner chacun de ces projets. Il a précisé que « *peut-être que parmi les 5 projets, on se rendra compte qu'il y en a qui ne sont pas réalisables, mais ce que je veux, c'est que l'on ait aucun regret et que l'on ait tout testé. Si, sur ces 21 projets, il en reste 1 [...] je pense que cette journée aura été un véritable succès !* ».

Les 5 projets ayant été considérés comme les plus aboutis sont les suivants :

→ **Le premier projet**, présenté par M^{me} Naghmana Kayani, consiste en la mise en œuvre d'un lieu dédié au développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans le quartier des Carreaux à Villiers-le-Bel. Ce projet serait ouvert à tous les habitants ayant un projet de formation ou un projet professionnel validé, sans limite d'âge (18-60 ans), et notamment à des femmes qui reviennent sur le marché de l'emploi ou à des jeunes en recherche de solutions alternatives après des périodes de décrochage. Le projet toucherait aussi les personnes souhaitant créer leur entreprise. Il pourrait s'inscrire physiquement dans le centre social Boris Vian, sensible aux questions de l'emploi et qui accueille déjà un espace emploi et les permanences du PLIE.

→ **Le deuxième projet**, présenté par M^{me} Monia Maganda, consiste en la création d'un réseau associant tous les acteurs de l'emploi et de l'entrepreneuriat au profit des habitants des quartiers de Clichy-sous-Bois. Ce réseau aurait une double dimension :

- **Une dimension numérique** : le projet créerait une application à télécharger sur les mobiles, comportant des informations pouvant intéresser les habitants sur l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat.
- **Une dimension physique** : en complément de l'utilisation de l'outil numérique, le projet organiserait aussi des événements en présentiel, une fois par trimestre, consacrés à des thèmes précis.

→ **Le troisième projet**, présenté par M^{me} Laura Menaceur, consiste en la construction d'un réseau professionnel de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'alternance, intégrant les clauses sociales des entreprises au profit des habitants du quartier des Lochères à Sarcelles. Ce projet s'appuierait sur les clauses d'insertion signées par les entreprises dans le cadre des marchés publics, qui s'élargiraient progressivement aux PME, PMI, Artisans ainsi qu'aux services publics, tous présents dans le quartier.

→ **Le quatrième projet**, présenté par M^{me} Laila Chebli, consiste en la mise en œuvre d'une cellule d'écoute à Roubaix pour les parents des élèves décrocheurs, mais aussi des élèves dont un faisceau d'indices permet de diagnostiquer la possibilité d'un futur décrochage. La cellule d'écoute comporterait deux « cercles », avec des missions et des responsabilités précises : la cellule d'écoute au sens propre du terme composé de 2 à 3 personnes qui recevrait et écouterait les familles ; un deuxième cercle constitué par environ 15 personnes disposant d'une large palette de compétences, qui fonctionnerait comme une « cellule ressources », susceptible de nourrir les « écoutants » (lieu de débriefing, de construction de propositions, d'accompagnement).

→ **Le cinquième projet**, présenté par M^{me} Aurélie Haas et porté par M^{me} Safia Hadaoui, consiste à créer « une micro-série » multimédia, qui illustrerait au quotidien les réussites des individus et des quartiers, en les donnant à voir et les faisant réellement connaître à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle régionale et nationale. Le repérage et la remontée de ces réussites seraient réalisés par les Conseils citoyens qui diffuseront aussi les documents multimédias produits. Le projet se réaliserait à Aix-en-Provence, dans le quartier Jas de Bouffon.

4. Une dynamique de co-construction à conforter dans le temps

Dans la perspective d'une poursuite de la consultation citoyenne, M. le secrétaire d'État a proposé de réitérer l'expérience par l'organisation de deux nouveaux événements en 2018.

Ces événements pourraient se structurer, chacun d'entre eux, autour d'une thématique précise, tel que la mobilité, la parentalité, la santé, le sport ou l'image des quartiers.

Les conseillers citoyens seront tenus informés de l'organisation de ces événements.

5. Un grand témoin : Yassine Belattar

En conclusion de la journée, Yassine Belattar a pris la parole pour évoquer son parcours de vie et transmettre quelques messages forts.

C'est sa trajectoire personnelle qui lui a permis de se forger des convictions fortes et tout d'abord, dans sa relation à la France. Yassine Belattar estime que « *la France qu'on raconte dans les médias n'est pas celle qu'on vit tous les jours* ». Pour lui, l'identité française n'est pas monolithique et recoupe tellement d'éléments. Il demande à ce qu'on ne laisse personne classer une autre personne dans une catégorie et qu'il ne faut pas « *attendre la coupe du monde pour savoir qu'on est français* ».

Il raconte ensuite avoir longtemps pensé que la France avait un problème avec lui, alors qu'en vérité, il avait un problème avec lui-même. La barrière ne serait pas extérieure à l'individu mais intérieure, barrière psychologique se manifestant par l'autocensure qu'il s'agit de dépasser. C'est ce qu'il appelle « *aller à Paris* » ou encore « *gagner la bataille idéologique* ».

Yassine Belattar développe aussi un discours sur le pouvoir des différentes générations. Il estime que « *la France est un pays de vieux* » et que « *quelqu'un qui a 70 ans et qui parle d'avenir* » n'est pas crédible. Il est nécessaire pour lui que les jeunes générations prennent les choses en main tout en assurant le trait d'union entre l'héritage des parents et l'éducation qu'ils doivent à leurs propres enfants.

Annexe 1

Synthèse des résultats
de l'enquête par questionnaire

Annexe 2

Liste des projets présentés
par les conseils citoyens lors
du hackathon



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.cget.gouv.fr

